

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1990

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GHALI Aomar

Date de naissance : 43

Adresse :

Tél. : 0661 934784

Total des frais engagés : 116860 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 28/07/22

Nom et prénom du malade : GHALI Aomar

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DIASTOLE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 03 AOUT 2022

Signature de l'adhérent(e) :



INP : 091019786

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28. 37. 21	ca	250 DH		Docteur Benjeddou Endocrinologue Site Routier 1000 Sidi Abdellah 1000 Tunisie

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Formuleur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE AL HAJ NASSER</p> <p>CHARAK AL HAJ NASSER</p> <p>sur en Pharmacie</p> <p>sur en Sebou - El Oued</p> <p>05 22 90 53 45</p> <p>05 22 90 53 45</p> <p>ABLANCA</p> <p>0514 46800057</p>	22/03/22	613,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	28/07/2022	B3300 Pc Ar3m	305 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

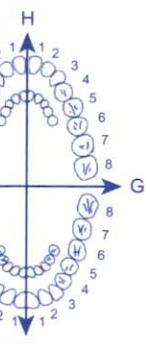
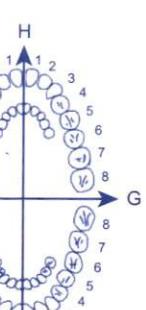
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r rr} H & 25533412 & 21433552 \\ D & 00000000 & 00000000 \\ & \hline & 00000000 & 00000000 \\ & 35533411 & 11433553 \\ B & & \end{array} $ <p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PPV

LOT

PER

28,80

VITANEVRIL® FORT 100 mg

30 comprimés pelliculés



6 118000 180593

25x34x79

Distribué par MSD MAROC.

AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.

P.P.V: 437,00 DH.



6 118001 160495

PPV

LOT

PER

28,80

VITANEVRIL® FORT 100 mg

30 comprimés pelliculés



25x34x79

Docteur. BENABRES TAARJI F.Z

Endocrinologue - Diabétologue

Spécialiste en Diabétologie - Cholestérol

Traitement de l'Obésité - Maigreur

Glande Thyroïde - Surrénales - Seins - Stérilité

Diplômée de l'Université René Descartes Paris V

Sur Rendez-Vous



الدكتورة ف. زين العابد الفارجى

اختصاصية في أمراض الغدد - السكري

السمنة والهرمونات

خريجة كلية الطب روني ديكارت بباريس

بالموعد

ORDONNANCE

28.07.2022

Nom : Amar Ghali

Casablanca, le :

NFS

Prot.C.R

Fer sérique

Cholestérol Total

Ferritine

Triglycérides

Groupage + rhésus

HDL-Cholestérol

VS

LDL-Cholestérol

Lonogramme sanguin

Acide urique sanguin

GOT/GPT/GT

T3L

Urée sanguine

T4L

Créatinémie

TSH

Glycémie à jeûn

ECBU

Glycémie post prandiale

Autres:

HbA1c

Albuminurie

Microalbuminurie



Dr. BENABRES TAARJI F.Z
Endocrinologue - Diabétologue
Route d'Azemmour - 1^{er} étage
Casablanca - Tél: 0522 93 31 49

Angle Route d'Azemmour & Bd. Sidi Abderrahmane, Immeuble Communal 1^{er} Etage (à gauche)
Hay Hassani - Casablanca

Tél.: 0522 93 31 49 - GSM (Urgence) : 0522 90 07 85 / 0661 08 15 48 - E-mail : drbenabbes@hotmail.fr



مختبر التحاليل الطبية الرگراچي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGAGUI

S. MESTASSI

Biologiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2207282003

Casablanca le 28-07-2022

Mr Aomar GHALMI

Date de l'examen : 28-07-2022

INPE :

Caisse : **MUPRAS**



Analyses :

CN	Analyse	Récapitulatif des analyses		
		Clé	Clé	Total
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E	11.50 MAD
0100	Acide urique	B30	B	26.70 MAD
0106	Cholestérol total	B30	B	26.70 MAD
0118	Glycémie	B30	B	26.70 MAD
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B	89.00 MAD
0134	Triglycérides	B60	B	53.40 MAD
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80	B	71.20 MAD
Total				305.20 MAD

TOTAL DOSSIER : 305DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent cinq dirhams



1^{re} 1990

valable 3 mois

GHAL HI ASHAR

Le 28/07/2022

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M. :

Présente

Nécessitant un traitement d'une durée de :

Traitement 3 mois

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : www.mupras.com // mail : pec@mupras.com // tel : 0522-20-45-45 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18
Adresse : Center d'affaire Allal Ben Abdellah, 49, Angle Rue Allal Ben Abdellah et Rue Mohammed Fakir
6ème Etage. Casablanca

Docteur BENABDERRAHMANE
Endocrinologue, Diabétologue
Angle Rue Allal Ben Abdellah et Rue Mohammed Fakir
Sidi Abdellah, Casablanca
Inna Communal 19207 Casablanca





S. MESTASSI
Biogiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 01-01-1943, âgé (e) de : 79 ans
Enregistré le: 28-07-2022 à 07:49
Édité le: 28-07-2022 à 11:40
Prélèvement : au labo
Le : 28-07-2022 à 07:56

Mr Aomar GHALMI

Référence : 2207282003

Prescrit par : Dr Benabbes Taarji F. Z.

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/AU 480)

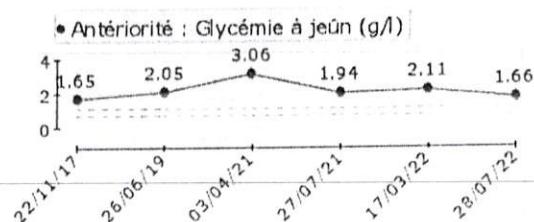
17-03-2022

Glycémie à jeûn

1.66 g/l
9.2 mmol/l

(0.70-1.10)
(3.9-6.1)

2.11
11.7

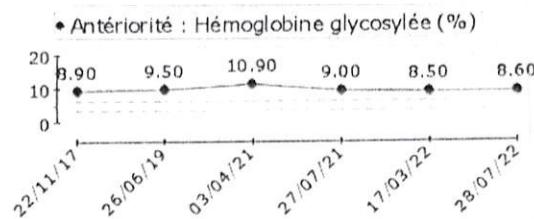


Hémoglobine glycosylée
(HPLC /D10.Biora)

8.60 %

(3.50-6.25)

8.50



Interprétation:

Glycémie proche de la normale : 6.7
Bon contrôle : 7-8
Métabolisme mal équilibré : >8



Acide Urique sanguin

51 mg/l
304 µmol/l

(35-72)
(209-429)

03-04-2021

Cholestérol total

1.56 g/l
4.02 mmol/l

(1.20-2.00)
(3.10-5.16)

1.53
3.95

Interprétation:

Recommandé : <2.00 g/L
Limite supérieure : 2.00 – 2.39 g/L
Élevé : >ou= 2.40 g/L

T. SW

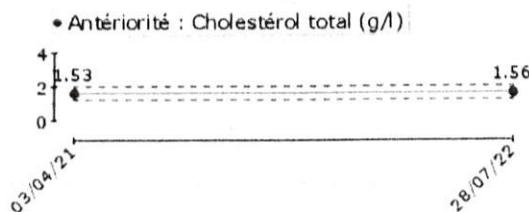
Compte rendu imprimé en **recto verso** ; prière de tourner la page si nécessaire

Page 1 sur 9

Enregistré le: 28-07-2022 à 07:49
Édité le: 28-07-2022 à 11:40
Prescrit par : Dr Benabbes Taarji F. Z.

Mr Aomar GHALMI

Né (e) le : 01-01-1943, âgé (e) de : 79 ans
Référence : **2207282003**



03-04-2021

Cholestérol HDL 0.50 g/l (>0.35) 0.45
1.29 mmol/l (>0.90) 1.16

Rapport CT/HDL
(Athérogénicité du cholestérol)

03-04-2021

Cholestérol LDL 0.94 g/l 0.97
2.43 mmol/l 2.50

Optimal	: <1 g/L
Presque optimal	: 1-1.29 g/L
Limite supérieur	: 1.3-1.59 g/L
Elevé	: 1.6-1.89 g/L
Très élevé	: >ou= 1.9 g/L

Rapport LDL/HDL 1.88 (<3.55) 2.16

Le niveau du LDL sera interprété en fonction du niveau de risque cardio-vasculaire global évalué à l'aide de la table SCORE ou des facteurs de risque cardio-vasculaire (HAS, février 2017)

	Faible	Modéré	Élevé	Très élevé
Niveau de risque cardio-vasculaire	SCORE < 1% -Diabète type 1 ou 2 < 40 ans ni atteinte organe cible -SCORE > ou = 1 - <5%	-Diabète type 1 ou 2 < 40 ans ni atteinte organe cible -SCORE > ou = 1 - <5%	-IRC (30-59 ml/min) -TA > 180/110 mmHg -Diabète type 1 ou 2 sans FRCV ni atteinte des organes cibles si < 40 ans -SCORE > ou = 5 - <10%	-Diabète type 1 ou 2 avec atteinte d'organe cible ou au moins un FRCV, si < 40 ans -IRC sévère (15 à 29 ml/min) - SCORE > ou = 10%
Objectifs thérapeutiques	Mesure hygiéno-diététiques Cible LDL < 1.9 g/l ou 4.9 mmol/l	Mesure hygiéno-diététiques+ médicament(s) cible LDL < ou = 1.30 g/l ou 3.4 mmol/l	Mesures hygiéno-diététiques + médicament(s) cible LDL < ou = 1 g/l ou 2.6 mmol/l	Mesures hygiéno-diététiques+médicament(s) Cible LDL < ou = 0.7 g/l ou 1.8 mmol/l

Triglycérides 0.62 g/l (<1.50) 0.57
0.71 mmol/l (<1.71) 0.65

Interprétation :

Normal : <1.50 g/L
Limité supérieur : 1.50 - 1.99 g/L
Elevé : 2.00 - 4.99 g/L
Très élevé : >ou= 5.00 g/L

